

 Ajouter à ma liste de lecture

 Partager l'article

## La guerre sans fin

---

**Bruno Cabanes dans mensuel 487 (<https://www.lhistoire.fr/parution/mensuel-487>)**  
**daté septembre 2021 - 1806 mots** 

---

**Les conflits menés par les États-Unis au nom de la lutte contre le terrorisme ont eu un coût humain, financier, mais aussi moral, considérable. Ils ont changé la façon de faire la guerre.**

Avec la décision de retirer les troupes américaines d'Afghanistan, c'est le plus long conflit de l'histoire militaire des États-Unis qui vient de s'achever. Le 7 octobre 2001, il y a tout juste vingt ans, débutait l'opération « Enduring Freedom » (« Liberté immuable »), destinée à traquer Oussama ben Laden, responsable des attentats du 11 septembre 2001, et à chasser du pouvoir ses alliés talibans (cf. p. 36). Cette opération déboucha sur une « guerre contre la terrorisme » (*War on Terror*), qui gagna le Pakistan, l'Irak (de 2003 à 2011), le Yémen, la Corne de l'Afrique, les Philippines (cf. carte p. 28). La mort du chef d'Al-Qaida le 2 mai 2011 ne fut qu'une étape. Il fallut encore près de dix ans de négociations tumultueuses avec le pouvoir de Kaboul pour qu'un accord historique soit

finalement conclu, le 29 février 2020.

« *Je suis maintenant le quatrième président à gérer une présence américaine [sur ce théâtre d'opérations]. Deux républicains. Deux démocrates. Je ne passerai pas cette responsabilité à un cinquième* », déclara Joe Biden le 14 avril 2021, lors d'un discours dans la salle des Traités de la Maison-Blanche, là où son lointain prédécesseur George W. Bush avait annoncé, vingt ans auparavant, les premiers bombardements des camps d'entraînement d'Al-Qaida. « *L'objectif était clair et la cause était juste. Cela ne peut expliquer pourquoi nous devrions y rester en 2021.* »

Dès le 14 septembre 2001, pourtant, Barbara Lee, alors représentante démocrate du 9e district de Californie, mettait en garde contre le risque de « *s'engager dans une guerre sans stratégie de sortie ni cible précise* ». Elle fut la seule parlementaire à voter contre l'autorisation d'utiliser la force militaire (AUMF) adoptée par le Congrès le 18 septembre, dans un pays traumatisé par l'attentat du World Trade Center. A ce jour, l'AUMF est le fondement juridique qui permet au président des États-Unis de recourir à la force armée contre les terroristes et les pays qui les protègent<sup>1</sup>.

## L'État de droit fragilisé

La politique de George W. Bush après le 11 Septembre eut pour prix une fragilisation de l'État de droit. Elle conduisit à l'adoption du *USA Patriot Act* (devenu *USA Freedom Act* en 2015), législation d'exception qui modifiait un certain nombre de libertés fondamentales aux fins de renforcer le pouvoir des agences de renseignement américaines et de lutter contre les activités terroristes, par exemple en donnant l'accès à des correspondances privées sans décision de justice. De nouveaux moyens furent accordés à la NSA (Agence nationale de sécurité) lui permettant de placer sur écoute un suspect et de perquisitionner chez lui, sans autorisation préalable, sur simple soupçon, tandis que la CIA se voyait autorisée à capturer, détenir sans durée définie et interroger les présumés terroristes. Des tribunaux militaires en charge des « combattants ennemis illégaux » (*unlawful enemy combatants*) furent créés hors des cadres légaux de la troisième convention de Genève de 1949 sur les prisonniers de guerre. Enfin, les dirigeants de l'administration Bush (le vice-président Dick Cheney, le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld, l'attorney general – ministre de la Justice – John Ashcroft, le directeur de la CIA George Tenet) autorisèrent la conduite d'interrogatoires plus « agressifs », selon des méthodes décrites dans les « *Torture Memos* » du *deputy assistant attorney general* (adjoint au vice-ministre de la Justice) John Yoo<sup>2</sup>.

Dans le domaine du *jus ad bellum* aussi, c'est-à-dire l'autorité de déclarer

un conflit, la « guerre contre le terrorisme » comportait des arrangements avec le droit international. Au lendemain des attentats, un mouvement de solidarité internationale s'était porté au secours des États-Unis sous la forme de la résolution 1368 (cf. ci-dessous) du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'invocation par l'Otan, pour la première fois de son histoire, de l'article 5 de son traité fondateur, qui considère l'attaque contre l'un de ses membres comme une agression contre l'ensemble de l'Organisation. Prises dans l'urgence, ces dispositions ouvraient la possibilité d'une action militaire sous mandat de l'ONU ou avec l'aide de l'Otan. Pourtant, l'administration Bush fit le choix d'exercer son « droit à l'autodéfense » contre un « axe du mal » vaguement défini et de mener, avec le concours de ses alliés mais sous planification et commandement américains, les attaques contre Al-Qaida et les talibans en Afghanistan.

Deux ans plus tard l'intervention en Irak s'appuya, cette fois, sur une doctrine préventive (mettre fin à un programme d'armes de destruction massive – en réalité, une invention de l'administration Bush, relayée par l'allié britannique) et sur l'ambition de délivrer le peuple irakien de la dictature de Saddam Hussein : des arguments que les observateurs ne manquèrent pas de comparer à la catastrophe humanitaire infligée à la population civile.

## Abus et scandales

Les opérations militaires américaines étaient encore plus contestables du point de vue du *jus in bello*, c'est-à-dire les règles de la conduite de la guerre. Il est vrai que la convention de La Haye de 1907 et l'article 4 de la troisième convention de Genève sur les droits des prisonniers de guerre de 1949 s'appliquent seulement aux combattants légitimes qui adhèrent au droit et aux usages de la guerre, donc pas aux terroristes. Aux yeux des observateurs, cela ne justifiait cependant pas les crimes de guerre qui se généralisèrent, comme l'usage de la torture par simulacre de noyade (*waterboarding*) dans le camp de Guantanamo (centre de détention états-unien situé au sud-est de l'île de Cuba), où furent détenues, entre 2002 et 2021, quelque 780 personnes de plus de 50 nationalités arrêtées les armes à la main en Afghanistan ou livrées aux Américains par les Pakistanais ou les Afghans. Les abus de la prison d'Abou Ghraib (Irak) donnèrent lieu à un scandale retentissant lors de la publication de photographies, au printemps 2004, qui mettaient en scène des captifs irakiens dénudés tenus en laisse par des femmes sous-officiers de l'armée américaine<sup>3</sup>. La presse fit état de massacres commis par un groupe de marines américains à Haditha, le 19 novembre 2005, et par la compagnie de sécurité

Blackwater, responsable de la mort de 17 civils irakiens sur la place Nisour à Bagdad, le 16 septembre 2007 - ce qui n'empêcha pas l'administration Bush de lui renouveler son contrat l'année suivante.

Illustration de la privatisation accélérée de la guerre d'Irak, on comptait en 2007, à l'époque du « *Surge* » (le renforcement des troupes en Irak) conduit par le général Petraeus, presque un agent privé pour chaque soldat sur le terrain. Créeée en 1997 par Erik Prince, ancien officier du corps d'élite des Navy Seals, la société Blackwater, l'une des trois principales compagnies privées, employait d'anciens militaires et agents des forces spéciales, chargés, par contrat avec l'administration fédérale américaine, d'assurer des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre - pour un chiffre record de 1 milliard de dollars de contrats en 2007 (cinq fois plus qu'en 2000).

## La doctrine Obama

En utilisant massivement des drones dans le cadre de leur stratégie antiterroriste, les États-Unis accentuèrent enfin une forme d'automatisation de la guerre, les cibles étant de plus en plus identifiées sur la base de données recueillies sur les réseaux sociaux ou les contacts téléphoniques, puis exécutées avec des missiles guidés par des détecteurs thermiques. Sous la présidence de Barack Obama (2009-2017) le nombre d'attaques de drones augmenta massivement, avec dix fois plus de frappes que sous Bush<sup>4</sup>.

L'invention des drones n'est pas récente (elle remonte aux programmes britanniques d'avions sans pilote du début du XXe siècle), mais leur sophistication technologique et les modes d'engagement récents soulèvent de nouveaux problèmes de légalité, d'éthique, de responsabilité. Certaines missions, menées au Pakistan à l'insu des autorités, posaient une question de souveraineté. D'autres firent de nombreuses victimes collatérales, par exemple lors d'un mariage au Yémen le 12 décembre 2013. Et ces frappes étaient-elles efficaces alors qu'elles liguaient la population locale contre les Américains ?

Élu en novembre 2008, Barack Obama poursuivit la politique sécuritaire de son prédécesseur, malgré ses engagements annoncés lors de la remise du prix Nobel de la paix le 10 décembre 2009. Le concept même de la guerre changea sous sa présidence : moins de troupes engagées au sol, un recours accru aux commandos d'élite et à la cyberdéfense. Sur certains points, il réussit à mieux contrôler les dérives ; sur d'autres, il échoua ou se désavoua : en dépit de ses promesses de fermer Guantanamo dans l'année 2009, il n'y parvint pas, faute d'accord avec les parlementaires

républicains, même si le nombre de détenus fut réduit, sous ses deux mandats, de 242 à 41. Par ailleurs, le 30 août 2013, il renonça aux frappes contre le régime syrien en réponse à l'utilisation de l'arme chimique (pourtant définie par lui comme une « ligne rouge » en août 2012). En subordonnant sa décision à l'avis du Congrès, il s'exposait aux mêmes conséquences que le Premier ministre David Cameron, bloqué par un Parlement britannique hostile à une intervention.

Lors de la campagne électorale de 2016, Donald Trump eut beau jeu de souligner l'hypocrisie ou la naïveté des démocrates et d'en appeler à une politique moins onéreuse – sans parvenir pour autant à un réel désengagement militaire lui-même. Selon le Watson Institute for International and Public Affairs de Brown University, le coût total des guerres de l'après-11 Septembre s'élèverait, en 2020, à plus de 6 000 milliards de dollars, soit la séquence guerrière la plus coûteuse, en dollars constants, après la Seconde Guerre mondiale.

Pour l'historien Samuel Moyn (*cf. ci-contre*), la mobilisation contre la guerre, qui animait jadis les pacifistes, s'est effacée devant celle contre les crimes de guerre : ce serait l'une des raisons pour lesquelles les conflits s'éternisent. Le coût humain des « guerres sans fin » est considérable : plus de 7 000 combattants américains (huit fois moins qu'au Vietnam, toutefois) et près de 350 000 civils ont perdu la vie en Irak, en Afghanistan et au Pakistan (toutes les évaluations chiffrées sont discutées). On compte quelque 40 millions de réfugiés et déplacés dans la région. Le taux de suicide des vétérans américains ne cesse d'augmenter depuis 2004. Malgré l'effort des ONG pour les identifier, de nombreuses victimes des attaques de drones restent anonymes à ce jour.

Vingt ans après le 11 septembre 2001, l'immense majorité des Américains ne comprend plus le bien-fondé de l'engagement militaire au Moyen-Orient. Si les mesures antiterroristes, par exemple les contrôles renforcés dans les aéroports, font partie de leur quotidien, la présence de troupes sur ces théâtres d'opérations extérieures ne leur paraît plus nécessaire pour assurer la sécurité du pays, au risque cependant d'un retour au pouvoir des talibans à Kaboul. Selon un sondage Gallup de mars 2021, un Américain sur deux considère la Chine comme une priorité absolue en politique étrangère, tandis que huit Américains sur dix la voient comme un adversaire ou un ennemi – en raison de son pouvoir militaire, technologique et économique croissant, du risque de cyberattaques et de la guerre économique. Et la pandémie de Covid-19 a accru le sentiment que la menace principale, désormais, vient de Chine.

---

## Notes

- 1.** Cf. C. A. Bradley, J. L. Goldsmith, « Obama's AUMF Legacy », *American Journal of International Law*, 110/4, octobre 2016, pp. 628–645.
- 2.** Cf. D. Cole, *The Torture Memos. Rationalizing the Unthinkable*, New York, The New Press, 2009.
- 3.** Cf. S. Sontag, « Regarding the Torture of Others », *The New York Times Magazine*, 23 mai 2004.
- 4.** Cf. G. Chamayou, *Théorie du drone*, La Fabrique, 2013 ; K. Hall, « L'ère des drones », B. Cabanes (dir.), *Une histoire de la guerre, du XIXe siècle à nos jours*, Seuil, 2018, pp. 126–129.

## L'AUTEUR

*Professeur et titulaire de la chaire Donald G. & Mary A. Dunn d'histoire de la guerre à Ohio State University, Bruno Cabanes est membre du comité scientifique de L'Histoire. Il a notamment dirigé **Une histoire de la guerre, du XIXe siècle à nos jours** (Seuil, 2018) et publié récemment **Fragnents de violence. La guerre en objets, de 1914 à nos jours** (Seuil, 2020).*

## CHIFFRES

### Sous-traitance

**En 2007, 180 000 employés de compagnies privées sont chargés d'opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Irak.**

## DANS LE TEXTE

### Quoi qu'il en coûte

**Le Conseil de sécurité appelle la communauté internationale à redoubler d'efforts pour prévenir et éliminer les actes terroristes, y compris par une coopération accrue et une pleine application des conventions antiterroristes internationales et des résolutions du Conseil de sécurité [...] et se déclare prêt à prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux attaques du 11 septembre 2001 et pour combattre le terrorisme sous toutes ses formes."**

Résolution 1368 de l'ONU, 12 septembre 2001.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### Ouvrages généraux

B. Cabanes (dir.), *Une histoire de la guerre, du XIXe siècle à nos jours*, Seuil, 2018.

S. L. Carter, *The Violence of Peace. America's Wars in the Age of Obama*, New York, Beast Books, 2011.

C.-P. David (dir.), *La Politique étrangère des États-Unis. Fondements, acteurs, formulation*, [2003], Presses de Sciences Po, 2015.

L. Gautier (dir.), *Mondes en guerre. T. IV, Guerre sans frontières, 1945 à nos jours*, Passés composés, 2021.

P. Golub, *Une autre histoire de la puissance américaine*, Seuil, 2011.

P. Grosser, *Traiter avec le diable ? Les vrais enjeux de la diplomatie au XXIe siècle*, Odile Jacob, 2013.

M. Kandel, *Les États-Unis et le monde, de George Washington à Donald Trump*, Perrin, 2018.

S. Moyn, *Humane. How the United States Abandoned Peace and Reinvented War*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2021.

B. Obama, *Une terre promise*, Fayard, 2020.

S. Sestanovich, *Maximalist. America in the World, from Truman to Obama*, New York, Alfred A. Knopf, 2014.

L. Tournès, *Américanisation. Une histoire mondiale, XVIIIe-XXIe siècle*, Fayard, 2020.

### Proche- et Moyen-Orient

H. Bozarslan, *Une histoire de la violence au Moyen-Orient, de la fin de l'Empire ottoman à Al-Qaida*, La Découverte, 2008 ; *Révolution et état de violence. Moyen-Orient, 2011-2015*, CNRS Éditions, 2015.

J.-P. Filiu, *La Révolution arabe. Dix leçons sur le soulèvement démocratique*, Fayard, 2011 ; *Le Nouveau Moyen-Orient. Les peuples à l'heure de la révolution syrienne*, Fayard, 2013.

R. Khalidi, *Resurrecting Empire. Western Footprints and America's Perilous Path in the Middle East*, Boston, Beacon Press, 2004, trad. fr., *L'Empire aveuglé. Les États-Unis et le Moyen-Orient*, Actes Sud, 2004 ; *Brokers of Deceit. How the US Has Undermined Peace in the Middle East*, Boston, Beacon Press, 2013.

H. Laurens, *L'Orient arabe à l'heure américaine*, Armand Colin, 2004.

R. Malejacq, *Warlord Survival. The Delusion of State Building in Afghanistan*, Ithaca, Cornell University Press, 2020.

« Bilan géostratégique 2021. "Printemps arabes" : une décennie pour rien ? », *Moyen-Orient* n° 51, juillet-septembre 2021.

## Chine

G. T. Allison, *Destined for War. Can America and China Escape Thucydides's Trap?*, Boston, Houghton Mifflin Harcourt, 2017, trad. fr., *Vers la guerre. L'Amérique et la Chine dans le piège de Thucydide* ?, Odile Jacob, 2019.

J.-P. Cabestan, *La Politique internationale de la Chine. Entre intégration et volonté de puissance*, [2010], Presses de Sciences Po, 2015.

P. Frankopan, *Les Nouvelles Routes de la soie*, Bruxelles, Nevicata, 2018.

## Exposition

« Le monde du 11 Septembre », au Mémorial de Caen, jusqu'au 3 décembre 2021.

**m=referral&utm\_content=thumbnails-a:Below Article Thumbnails:)**  
**m=referral&utm\_content=thumbnails-a:Below Article Thumbnails:)**  
**À Découvrir Aussi**

([https://fr.wwiqtest.com/?utm\\_source=taboola&utm\\_medium=referral&tblci=GiDC66JqwN49wAI6ATxXm9kWkopwXTakE\\_7YwQR1TdcdSyDNIego8dqJmouWz6v1AQ](https://fr.wwiqtest.com/?utm_source=taboola&utm_medium=referral&tblci=GiDC66JqwN49wAI6ATxXm9kWkopwXTakE_7YwQR1TdcdSyDNIego8dqJmouWz6v1AQ))

**Le QI moyen en France est de 98. Faites ce test et découvrez si le vôtre est plus élevé**

WW IQ Test

([https://trc.taboola.com/lagardere-lhistoiresnew/log/3/click?pi=92&la=guerre\\_sans\\_fin-0&ri=7a7fd22&tblci=GiDC66JqwN49wAI6ATxXm9kWkopwXTakE\\_7YwQR1TdcdSyDNIego8dqJmouWz6v1AQ](https://trc.taboola.com/lagardere-lhistoiresnew/log/3/click?pi=92&la=guerre_sans_fin-0&ri=7a7fd22&tblci=GiDC66JqwN49wAI6ATxXm9kWkopwXTakE_7YwQR1TdcdSyDNIego8dqJmouWz6v1AQ))  
([https://castorama.catalogue-interactif.com/C4\\_2023/index.html?utm\\_source=taboola&utm\\_medium=display&utm\\_campaign=OP4&utm\\_term=dbl-page-tract-1080x1920&utm\\_content=native&tblci=GiDC66JqwN49wAI6ATxXm9kWkopwXTakE\\_7YwQR1TdcdSyCnTvsonOb-78-I36lT#page/1](https://castorama.catalogue-interactif.com/C4_2023/index.html?utm_source=taboola&utm_medium=display&utm_campaign=OP4&utm_term=dbl-page-tract-1080x1920&utm_content=native&tblci=GiDC66JqwN49wAI6ATxXm9kWkopwXTakE_7YwQR1TdcdSyCnTvsonOb-78-I36lT#page/1))